

Alors que les plantations se terminent, quelques foyers ou tâches de mildiou apparaissent dans les jardins et quelques parcelles de production. Surveillez vos parcelles tant que la situation est sensible.

OUVERTURE D'UN PLAN D'AIDE FRANCE AGRIMER

Une enveloppe de 291 millions d'euros a été débloqué par FranceAgriMer pour financer les dispositifs de planification écologique. Ces financements ont pour but de soutenir les investissements en agroéquipement permettant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et contribuant à la transition agroécologique, l'amélioration de la performance énergétique des serres, la réduction de l'impact des effluents d'élevage et la mise en œuvre des plans de souveraineté des protéines végétales et des fruits et légumes. Vous trouverez en annexe plus de détail.

AIDE A LA PROTECTION CONTRE LA SECHERESSE

Le dispositif d'aide pour les investissements permettant d'améliorer la résilience individuelle des exploitations agricoles par rapport à la ressource en eau est renouvelé pour l'année 2024. Quelques modifications par rapport aux aides 2023 ont été apportées. Ce nouveau programme est ouvert depuis le 30 mai 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024.

Ci-dessous le lien avec les détails du dispositif :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-nationales/Aide-aux-investissements-en-exploitations-pour-la-protection-contre-la-secheresse>

Pour accompagner les porteurs de projet Bretagne Plants adhère à BREIZH IRRIGATION. C'est Ninog MARECHAL qui a pour mission d'aider les producteurs dans les démarches notamment le financement. Vous pouvez la contacter à l'adresse mail suivante ninog.marechal@bretagne.chambragri.fr

SITUATION MILDIOU

Quelques foyers et taches sont observés dans quelques parcelles, soyez vigilant et observez vos parcelles.

En cas de mildiou déclaré le programme est le suivant (3 jours après votre dernier fongicide) :

- Proxanil 2l/ha + Ranman Top 0.5l/ha **SANS HUILE**
PUIS 3 jours plus tard
- Produit diffusant-translaminaire (REVUS, INFINITO) **AVEC HUILE**
+ Cymbal si les conditions restent favorables au mildiou

SITUATION PUCERONS

La pression reste modérée mais en hausse depuis quelques jours. Conservez bien les cadences à 3-4 jours jusqu'à la levée complète sur tous les secteurs et jusqu'à ce que la végétation soit stabilisée dans les secteurs à forte pression, en production de souches et dans vos parcelles de familles.

DEROGATION TEPPEKI

Une dérogation de 120 jours (du 7 juin 2024 au 5 octobre 2024) vient d'être accordée, **uniquement pour les pommes de terre en production de plants, donc pas de valorisation de sous-produits en alimentation humaine ou animale.**

- Cible : pucerons
- Dose : 0.16kg/ka
- Stade : BBCH 10 « les premières feuilles commencent à s'étendre » à BBCH 15 « la cinquième feuille de la tige principale est étalée (>4cm) »
- DSPPR : 3m
- ZNT : 5m
- Application possible en l'absence d'abeilles durant la floraison et sur les zones de butinage dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou les 3 heures suivant le coucher du soleil.

EPURATION

Les premières parcelles sont au stade d'épuration. Les symptômes sont plutôt bien visibles selon les variétés. Cela reste un très bon moyen de lutte contre le virus et permet de baisser la source primaire de diffusion du virus Y.

DESHERBAGE

Pour les dernières plantations les conditions de désherbage ne sont pas à l'optimal : buttes sèches et non rappuyées.

- Pour les parcelles proches de la levée évitez l'usage du Challenge 600 qui est moins sélectif que le Proman.
- Pour les plantations qui ont déjà deux semaines ou qui sont proches de la levée, désherbez sans tarder.
- Pour les toutes dernières plantations, une petite perturbation est annoncée pour la fin de semaine et nous permettrai de bénéficier de conditions plus optimales.

Les parcelles sont globalement propres, toutefois si vous avez des parcelles qui se salissent un rattrapage peut être nécessaire.

❖ Rattrapage, traitement en post-levée des pommes de terre

- En cas de présence ou de repousse de laiterons, chardons, liserons, chiendents après la levée de la culture, réaliser 1 à 2 interventions à 15 jours d'intervalle.

- Laiterons : appliquer dès le stade rosette, feuilles de 8 à 10 cm maxi des adventices, avec **RIMURON 25 g/ha + HELM SURFER PLUS 0,2 l/ha** (Pack RIM PLUS)

- Liserons, chardons et chiendents : stade feuilles de 10 à 15 cm maxi, appliquer **RIMURON** à la dose de **30 g/ha + HELM SURFER PLUS 0,2 l/ha**.

En cas de nouvelles levées, renouveler l'application aux mêmes stades avant la fermeture des rangs.



- **RIMURON** : T1 maximum 60 g et T2 maximum 30 g, 8 jours minimum entre 2 applications

Eviter l'application de RIMURON par temps chaud

Ne pas mélanger RIMURON avec l'huile insecticide, réaliser ce traitement entre 2 passages à l'huile (espacer 2/3 jours avant/ après traitement à l'huile)

- En présence de graminées annuelles ou de chiendents, préférer un anti-graminées spécifique qui sera plus sélectif de la pomme de terre plutôt que le RIMURON. Attendre la levée complète des mauvaises herbes et utiliser STRATOS ULTRA + DASH HC ou PILOT/ETAMINE (voir doses en fonction des adventices présentes dans le guide de protection des cultures).

- En présence de repousses de maïs utiliser STRATOS ULTRA 1.0 à 1.2 l/ha + DASH H



Levée de maïs dans les pommes de terre

- En présence de chénopodes, on peut associer le RIM PLUS (RIMURON + HELM SURFER PLUS) à 150 g à 200 g de métribuzine (par exemple SENCORAL à 0,25 L/ha ou 0.3 L/ha). Habituellement utilisée en pré-levée de la pomme de terre à la dose 500 g, la métribuzine à un spectre intéressant et est assez sélective à faible dose.



De: INFOFLASH
Envoyé: lundi 17 juin 2024 16:23
Objet: Erratum info flash n°9

Bonjour,

Une erreur s'est glissée dans le dernier info-flash : INFINITO n'est plus mélangeable avec le cymoxanil, ~~INFINITO 1,4+ CYMBAL 45 0,25kg~~

En cas de mildiou déclaré, la stratégie est la suivante :

> En cas de présence de quelques taches dans la parcelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| <p>1</p> <p>3 jours plus tard</p> | <p>Proxanil 2,0 l
ou
Cymbal 45 0,25 kg + Sporax 1,2 L
ou
Reboot 0,35 kg</p> | } + Ranman Top 0,5 l
sans huile |
| <p>2</p> | <p>Produit diffusant-translaminaire + huile
(Révus 0,6 l, Infinito 1,4 l)</p> | |



> En cas de présence de foyers et/ou taches fréquentes dans la parcelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| <p>1</p> <p>3 jours plus tard</p> | <p>Proxanil 2,0 l
ou
Cymbal 45 0,25 kg + Sporax 1,2 L
ou
Reboot 0,35 kg</p> | } + Ranman Top 0,5 l
sans huile |
| <p>2</p> <p>5 jours plus tard</p> | <p>Rémiltine Flex 0,6 kg + huile
ou
Révus 0,6 l + Cymbal 45 0,25 kg + huile</p> | |
| <p>3</p> | <p>Produit diffusant-translaminaire + huile
(Révus 0,6 l, Infinito 1,4 l)</p> | |

Cordialement,

Service expérimentation
S.A.S BRETAGNE PLANTS INNOVATION
471, lieu-dit La Gare
29460 HANVEC